



Conditions générales (CG)

Frais de participation

Tous les prix sont indiqués en francs suisses (CHF) et hors taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les frais comprennent l'accès aux conférences et aux ateliers, la participation aux soirées incluses dans le programme, la documentation du congrès ainsi que les pauses-café pendant le congrès.

Paielement et frais de rappel

Les factures sont payables dans un délai de 30 jours à compter de la date de facturation, sans déduction. En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé sans frais de rappel. Si le paiement n'est pas effectué dans le délai indiqué dans le premier rappel, un deuxième rappel est envoyé et des frais de rappel de CHF 20.– sont facturés. Si le paiement n'est toujours pas effectué dans le délai indiqué dans le deuxième rappel, un troisième rappel est envoyé et des frais de rappel supplémentaires de CHF 30.– sont facturés (soit CHF 50.– au total). L'organisateur se réserve également le droit de réclamer les intérêts moratoires légaux ainsi que toute autre prétention autorisée par le droit suisse.

Modalités d'inscription

Votre inscription sera confirmée par e-mail. Les frais de participation doivent être réglés au moment de l'inscription par carte de crédit ou via Twint.

Conditions d'annulation

En vous inscrivant en ligne et en procédant au paiement, vous vous inscrivez définitivement au congrès.

En cas d'annulation jusqu'au 26 octobre 2026 inclus, les billets seront remboursés, déduction faite de frais administratifs de CHF 50.00 par billet.

Pour les annulations reçues après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Toute annulation doit être effectuée exclusivement par e-mail à l'adresse suivante : svs-kongress@meister-concept.ch

Force majeure (événements imprévisibles)

Si la tenue du congrès devient impossible pour des raisons indépendantes de notre volonté – notamment en cas de conditions météorologiques extrêmes prévues ou avérées, de tremblements de terre, d'inondations, de catastrophes naturelles, de guerre, d'actes ou de menaces terroristes, d'épidémies, de foyers de maladie ou d'avertissements officiels ou de l'OMS déconseillant les voyages en Suisse –, les remboursements seront effectués conformément aux conditions d'annulation mentionnées ci-dessus.

La SVS décline toute responsabilité pour les pertes, dommages, blessures, réclamations ou frais de quelque nature que ce soit résultant de l'annulation, du report, de la modification de la date ou de toute autre adaptation du congrès.

Exclusion de responsabilité

L'organisateur et l'organisation du congrès déclinent toute responsabilité pour les dommages matériels ou corporels pouvant survenir dans le cadre du congrès. Aucune prétention ne pourra également être formulée en cas de modification du programme, d'absence d'un intervenant ou de suppression d'un élément du programme annoncé.

La participation se fait aux propres risques du participant.

Déclaration de consentement

En m'inscrivant, j'accepte que des photos et des vidéos soient prises pendant le congrès et puissent être utilisées dans les publications diffusées sur les canaux de communication de la SVS (Association suisse des directrices et directeurs d'hôpitaux). J'accepte également que les données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'événement soient traitées dans la mesure nécessaire à l'organisation et à la réalisation du congrès.